



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SITUÉ AU 66, CHEMIN AUCKLAND, SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON LE 13 JUILLET 2026, À 19 H, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ PERRON, MAIRE.

|                            |                                |                                |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Sont présents(e)s :</b> | Sarah Lévesque, Directrice     | Monsieur André Perron          |
|                            | générale, greffière-trésorière | Monsieur Shawn Brazel          |
|                            | Monsieur Marc Bégin            | Madame Marie-                  |
|                            | Monsieur Pierre Blouin         | Michèle Turgeon                |
|                            | Monsieur Denys Gosselin        | Madame Gabrielle Letarte-Dupré |

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. Promesse d'achat - projet 8 logements
- 4. Période de questions sur le sujet traité
- 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

1. Ouverture de la séance

Les membres présents forment le quorum et M. André Perron, président d'assemblée, ouvre la séance à 19 h.

2026-07-13 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Shawn Brazel**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2026-07-14 3. Promesse d'achat - projet 8 logements

ATTENDU QUE cette contribution peut prendre la forme d'un apport en terrain dont la valeur est reconnue à titre de contribution municipale dans le cadre des programmes gouvernementaux de financement;

ATTENDU QUE l'Organisme entend construire et exploiter un immeuble de logements communautaires sur le terrain visé par la présente promesse d'achat;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite soutenir le projet et consent à céder le terrain à l'Organisme pour la somme symbolique de zéro dollar (0 \$), cette cession constituant une partie de sa contribution au projet;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sarah Lévesque, à signer la promesse d'achat conclue entre Les HABITATIONS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS et la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**4. Période de questions sur le sujet traité**

Des citoyens sont présents et posent des questions durant la période de questions.

**2026-07-15**

**5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Pierre Blouin**

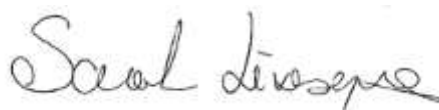
de clore la présente session à **19 h 18**, l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Je, André Perron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.**



André Perron, maire



Sarah Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière